Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270590
Ce..tre d'intérêt: 230

Boudreault, Gilles.

Les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires, 1972-1973 à 1976-1977 / Gilles Boudreault ; [pour la] Direction des politiques et plans. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Secteur de la planification, 1979.
40 p. : graph. ; 28 cm.

Code: 28-1362. En tête du titre: L'accessibilité en éducation.

ISBN 2-550-00377-2

Cote Dewey: 373.12913'09714/B75Ga Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Caractéristiques de l'étudiant *Encadrement des étudiants *Acces à l'éducation *Secondaire (Niveau)

L'abandon scolaire est ici défini comme le fait pour un élève de quitter l'école avant l'obtention de son certificat de fin d'études secondaires. L'étude vise à examiner l'ampleur et les variations de ce phénomène, entre 1972-1973 et 1976-1977, dans les écoles secondaires du secteur public. Les données portent sur le nombre et le taux d'abandon; les variables prises en considération sont le sexe, l'âge et le degré scolaire.

Les données proviennent des fichiers "Inscriptions" et "Sommaire de l'école" réalisés par SIMEQ. Elles demeurent assez imprécises et les taux d'abandon ont sans doute été surévalués. En effet, l'abandon est déterminé par la fermeture du dossier d'un élève, c'est-à-dire le non renouvellement de son inscription; or un tel fait peut être causé par des phénomènes autres que l'abandon (décès, émigration, passage au secteur privé).

De 1972-1973 à 1976-1977, les effectifs de niveau secondaire des commissions scolaires passent de 662684 à 571925 étudiants, soit une baisse de 14%; pendant cette période, les abandons passent de 94465 à 64511, soit une baisse de 32%. Sur une période de cinq ans, le taux d'abandon passe de 14,26% à 10,86% et, sauf pour 1974-1975 (14,33%), décroît constamment. Il semble que les formules d'encadrement des élèves mises sur pied dans les commissions scolaires aient eu des effets marqués sur le phénomène de l'abandon.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270590

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

L'ACCESSIBILITÉ EN ÉDUCATION

SEPTEMBRE 1979

E D U Q 8270590

L'ACCESSIBILITÉ EN ÉDUCATION

LES ABANDONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DES COMMISSIONS SCOLAIRES 1972-1973 À 1976-1977

Direction des politiques et plans

GILLES BOUDREAULT

SEPTEMBRE 1979

Dépôt légal: quatrième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-00377-2

1 POURQUOI UNE ETUDE SUR LES ABANDONS SCOLAIRES?

Au cours des dernières années, à cause de la valorisation de l'éducation dans la société québécoise et en raison des politiques gouvernementales d'accessibilité à l'éducation, on en est venu à considérer de moins en moins "normal" qu'un étudiant quitte l'école avant la fin de ses études secondaires.

Aujourd'hui, l'ampleur du phénomène des abandons sert souvent à mesurer la capacité du système d'éducation d'assurer cette formation secondaire jugée indispensable, autant pour le bien de l'individu que pour celui de la société en général.

A l'heure d'une réévaluation du système d'éducation alors mis en place, la question des abandons scolaires demeure un brûlant sujet d'actualité.

2 DEFINITION DE L'ABANDON SCOLAIRE

La plupart des recherches définissent l'abandon scolaire comme le fait pour un étudiant de quitter l'école avant l'obtention de son certificat de fin d'études secondaires.

Les cas d'étudiants qui répondent à tous les critères suivants sont considérés comme des abandons:

a) ne pas être inscrit au secondaire l'année considérée par cette recherche alors que l'étudiant y était inscrit l'année précédente;

b) ne jamais avoir été diplômé du secondaire;

c) et ne pas être inscrit au niveau collégial l'année suivant celle où l'étudiant était aux études secondaires.

D'après ces critères, un étudiant du cours secondaire qui aurait complété sa scolarité mais n'aurait pas obtenu son diplôme serait considéré comme un cas d'abandon.

De même, un étudiant abandonnant ses cours réguliers au secondaire pour s'inscrire à l'Education des adultes, après avoir passé au moins un an sur le marché du travail, serait considéré comme ayant abandonné l'école, même si ce n'est que pour un an.

Par contre, l'étudiant qui réussirait à s'inscrire au CEGEP sans même avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires ne figurerait pas parmi nos statistiques d'abandons scolaires.

Cependant comme les décès sont très peu nombreux, (on en compte seulement un peu plus de 1 000 en 1976 pour les enfants âgés de 5 à 19 ans), ils n'ont que peu d'influence sur le total des abandons.

Par contre, le nombre des émigrants pourrait sûrement influencer davantage le taux des abandons scolaires; mais vu qu'il est difficile de l'évaluer d'une année à l'autre, force nous est d'inclure ces derniers dans nos statistiques d'abandons. Dans le cas de ces étudiants qui émigrent, sans qu'on sache s'ils ont abandonné ou non, on peut à tout le moins considérer que l'école pour sa part est abandonnée.

De surcroît, ce fichier comporte certaines irrégularités en ce qui concerne le nombre réel des étudiants inscrits. Dans les cas d'une école qui oublie ou tout simplement refuse de transmettre l'inscription de certains étudiants, il s'agit de non-inscriptions.

Comme on peut le constater, le fichier des inscriptions comporte certaines lacunes qui nous incitent à donner un sens très large à la notion d'abandon scolaire chaque fois qu'il en sera question dans ce texte. Par ce terme d'abandon scolaire on entend tout étudiant qui n'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires et qui n'est plus dans le système d'éducation (les écoles des commissions scolaires) l'année d'après et, ce pour quelque raison que ce soit[1].

1- Vu que les décès constituent un facteur, somme toute, peu important, on n'en a pas tenu compte dans nos calculs. Par contre les migrations hors-Québec pourraient influencer quelque peu les taux ou le nombre des abandons; cependant, il est très difficile d'en mesurer l'influence, année après année, sur nos statistiques.

De plus, en prenant pour acquis qu'on utiliserait des données disponibles plutôt que d'en collecter de nouvelles, on pouvait prévoir que nos statistiques ne seraient pas aussi complètes que souhaitées.

On aurait bien voulu obtenir des résultats plus précis. A la lecture des taux ou des nombres d'abandons, il faudra donc se rappeler qu'ils sont légèrement surévalués par rapport à la réalité[1].

Donc, malgré les réserves que l'on vient de formuler, nous pensons que le document présentement soumis à votre attention constitue une analyse assez fidèle des changements survenus entre 1972-1973 et 1976-1977 dans l'importance quantitative du phénomène de l'abandon au niveau secondaire.

1- M. Antonio Bisson (D.E.E.D.) a tenté d'estimer cette surévaluation à partir d'autres sources de données. C'est à la suite de ses recherches et des discussions où nous avons échangé nos points de vue que nous avons convenu d'une certaine surévaluation des taux présentés dans ce travail. Une série d'hypothèses restent à vérifier avant de donner à nos statistiques un caractère définitif.

3 SOURCES DE DONNEES

Nos sources de données sont constituées par les fichiers mis à notre disposition par le Service informatique du ministère de l'Education (SIMEQ).

Le fichier des "écoles composites" sert à retrouver le code de la région administrative scolaire associée à l'école fréquentée par l'élève. Il nous permettra d'analyser les différences du phénomène des abandons scolaires par région administrative dans un texte à venir.

Pour établir les taux d'abandons scolaires, on s'est servi des données du fichier "Sommaire de l'école", comme dénominateur commun. SIMEQ publie chaque année ces statistiques dans la brochure intitulée "Clientèle Scolaire des Organismes d'Enseignement".

Le nombre des abandons proprement dits est tiré du fichier "Inscriptions". Ce fichier donne la liste de tous les étudiants inscrits dans le système public durant une année scolaire donnée.

Ce dernier fichier n'a cependant pas pu nous livrer toutes les informations que nous aurions bien voulues. Par exemple, ce fichier ferme les dossiers des étudiants qui passent du secteur public au secteur privé. Comme autre exemple, il ne peut nous donner la raison de la fermeture d'un dossier. Si un étudiant meurt ou émigre, il figure malheureusement parmi les abandons scolaires dénombrés dans le cadre de cette étude.

Le nombre d'abandons scolaires et les taux correspondants proviennent de la population inscrite d'une année scolaire donnée, de laquelle on soustrait les diplômés de cette même année et les réinscriptions de l'année suivante. Comme le fichier des inscriptions est théoriquement fermé à la fin juin, nos statistiques représenteront une année scolaire de 12 mois se terminant en juin et compteront les abandons qui surviennent au cours des vacances.

4 AUTRES TRAVAUX DU MINISTERE DE L'EDUCATION SUR LES ABANDONS SCOLAIRES

Avant de commencer l'analyse proprement dite des données sur les abandons scolaires au niveau secondaire de 1972-73 à 1976-77, il importe de mentionner les études passées et à venir du ministère de l'Education sur cette question.

Dans ce domaine, le MEQ, n'est pas indifférent aux enquêtes et expériences entreprises par plusieurs écoles et commissions scolaires. En les utilisant, le ministère de l'Education publiait en 1976 deux études sur les abandons scolaires: Importance quantitative du phénomène[1] et les raisons[2]. Depuis ce temps, la Direction des politiques et plans expérimente dans une vingtaine d'écoles un instrument[3] qui vise à identifier les étudiants ayant tendance à quitter l'école prématurément. Par ailleurs, le secteur de l'enseignement primaire et secondaire met à la disposition des commissions scolaires une série de documents écrits et audio-

---

1- Les abandons scolaires, 1. Importance quantitative du phénomène, par Andrée Théberge, Direction générale de la Planification, Ministère de l'Education, mai 1976, (28-1205).

2- Les abandons scolaires, 2. Les raisons, par Andrée Théberge, idem (28-1207).

3- Il s'agit du questionnaire "L'école, ça m intéresse" qui sera disponible éventuellement dès l'an prochain sur demande. La Direction des politiques et plans patronne ce projet.

visuels sur l'étude du phénomène combiné de l'absentéisme et de l'abandon scolaire et sur les stratégies à déployer pour en contrer les effets[4].

4- Liste de documents disponibles au Secteur de l'enseignement primaire et secondaire:

- Guide à l'intention des C.S., pour l'étude du phénomène de l'absentéisme et de l'abandon scolaire (janvier 76);
- description des stratégies utilisées par les C.S. pour contrer les effets de l'absentéisme et de l'abandon scolaire (avril 1977);
- diaporama "L'abandon scolaire"
- diaporama "Et les drop-outs"
- document-synthèse sur le travail effectué dans les C.S. en 1977-1978 (Septembre 1978);
- travail pour identifier des exemples de contrôle des absences et des stratégies d'intervention (en cours).

5 INTERROGATIONS SUSCITEES PAR LE PHENOMENE DES ABANDONS

Le présent document vient à la suite de ces travaux. Il vise à établir les caractéristiques du phénomène de l'abandon scolaire de 1972-1973 à 1976-1977 dans les écoles secondaires des commissions scolaires. Quel est le nombre d'étudiants qui abandonnent? Se répartissent-ils également entre garçons et filles? Quelles différences observe-t-on du secondaire I au secondaire V? Si l'on compare le secteur professionnel au secteur général, quelles sont les proportions respectives des étudiants qui abandonnent leurs études? Quel est le taux d'abandons pour chacune des années considérées?

Toutes ces questions retiendront notre attention au cours de ce travail. Par ailleurs, la répartition des abandons scolaires selon les régions administratives scolaires fera l'objet d'un prochain travail.

Dans les pages qui suivent, les analyses statistiques vont nous apporter des précisions nouvelles sur le phénomène de l'abandon scolaire.

6 NOMBRE D'ABANDONS (Cf. Graphique I, p. 14)

1) . de 1972-1973 à 1976-1977, dans les écoles des commissions scolaires, on assiste à une forte baisse des effectifs scolaires qui passent de 662 684 à 571 925 étudiants au niveau secondaire, soit près de 14% de moins en cinq ans;

. pour la même période, on voit la population des étudiants qui abandonnent l'école baisser de 94 465 à 64 511 soit une baisse de près de 32%;

* en chiffres absolus: pour trois étudiants qui abandonnaient en 1972-1973, il n'y en avait plus que deux à le faire en 1976-1977;
* en proportion le nombre des étudiants qui abandonnent diminue deux fois plus vite que la population scolaire en général au niveau secondaire.

2) . Alors que le nombre d'étudiants inscrits de 1972-1973 à 1976-1977 décroît constamment, le nombre d'abandons pour sa part suit cette tendance mais fait exception en 1974-1975. En effet, de 94 465 en 1972-1973, on a seulement 82 285 abandons l'année suivante pour remonter à 90 556 abandons en 1974-1975. Au cours des deux dernières années de cette période, la baisse reprend, les abandons passant de 76 838 en 1975-1976 à 64 511 en 1976-1977.

* N'eût-été la hausse de 1974-1975, le nombre d'abandons aurait été constamment à la baisse de 1972-1973 à 1976-1977

3) . En 1973-1974, si les abandons baissent de 12 180 par rapport à l'année précédente, on constate par contre qu'ils remontent de 8 271 en 1974-1975. Les deux années suivantes ont connu des baisses respectives de 13 720 et de 12 325 du nombre des abandons.

* D'une année à l'autre, le nombre des abandons baisse d'environ 12 000; par exception en 1974-1975, ce nombre remonte de 8 000.

Résumé

30 000 abandons de moins en 1976-1977 qu'en 1972-1973. Il s'agit là d'une diminution importante

. de 1972-1973 à 1976-1977, le nombre des abandons scolaires diminue du tiers;

. abandons en baisse constante, exception faite de 1974-1975;

. le nombre des abandons baisse d'environ 12 000 d'une année à l'autre, sauf en 1974-1975.

7 TAUX D'ABANDONS (Cf. Graphique 1, p. 14)

Les taux d'abandons caractérisent les étudiants abandonnant leurs études en les comparant au groupe dont ils proviennent. Ces taux s'expriment en pourcentage; c'est-à-dire, le nombre d'abandons sur celui des inscrits.

1) . De 1972-1973 à 1975-1976, ce taux est hésitant. Il part de 14,3% en 1972-1973, descend à 12,6% l'année suivante, remonte en 1974-1975 au même niveau qu'en 1972-1973, soit 14,3% et revient au taux de 12,5% en 1975-1976, soit le même que deux ans auparavant. Ce n'est qu'en 1976-1977 qu'on observe une baisse de ce taux pour deux années consécutives.

* Le taux d'abandons scolaires baisse légèrement de 14% à 12% de 1972-1973 à 1975-1976;
* Cette variation incertaine ne prend fin qu'en 1976-1977 avec une baisse qui s'échelonne sur deux années consécutives.

2) . Si on compare le plus haut taux, soit celui de 1974-1975, avec le taux de 1976-1977 qui se trouve être le plus bas, on note un écart de près de 3,5%.

* Donc, en proportion relative, les étudiants qui abandonnent les études forment un groupe de moins en moins considérable;
* le taux le plus bas se situe en 1976-1977 à 10,9%.

Résumé

Taux finalement à la baisse après des fluctuations.

. oscillations du taux qui varie entre 14,3% et 12,5% de 1972-1973 à 1975-1976;

. baisse amorcée deux ans d'affilée en 1975-1976 et 1976-1977;

. baisse de 3,5% environ du début à la fin de la période étudiée.

GRAPHIQUE I : NOMBRE ET TAUX D'ABANDONS DE 1972-1973 À 1976-1977, SELON LE SEXE

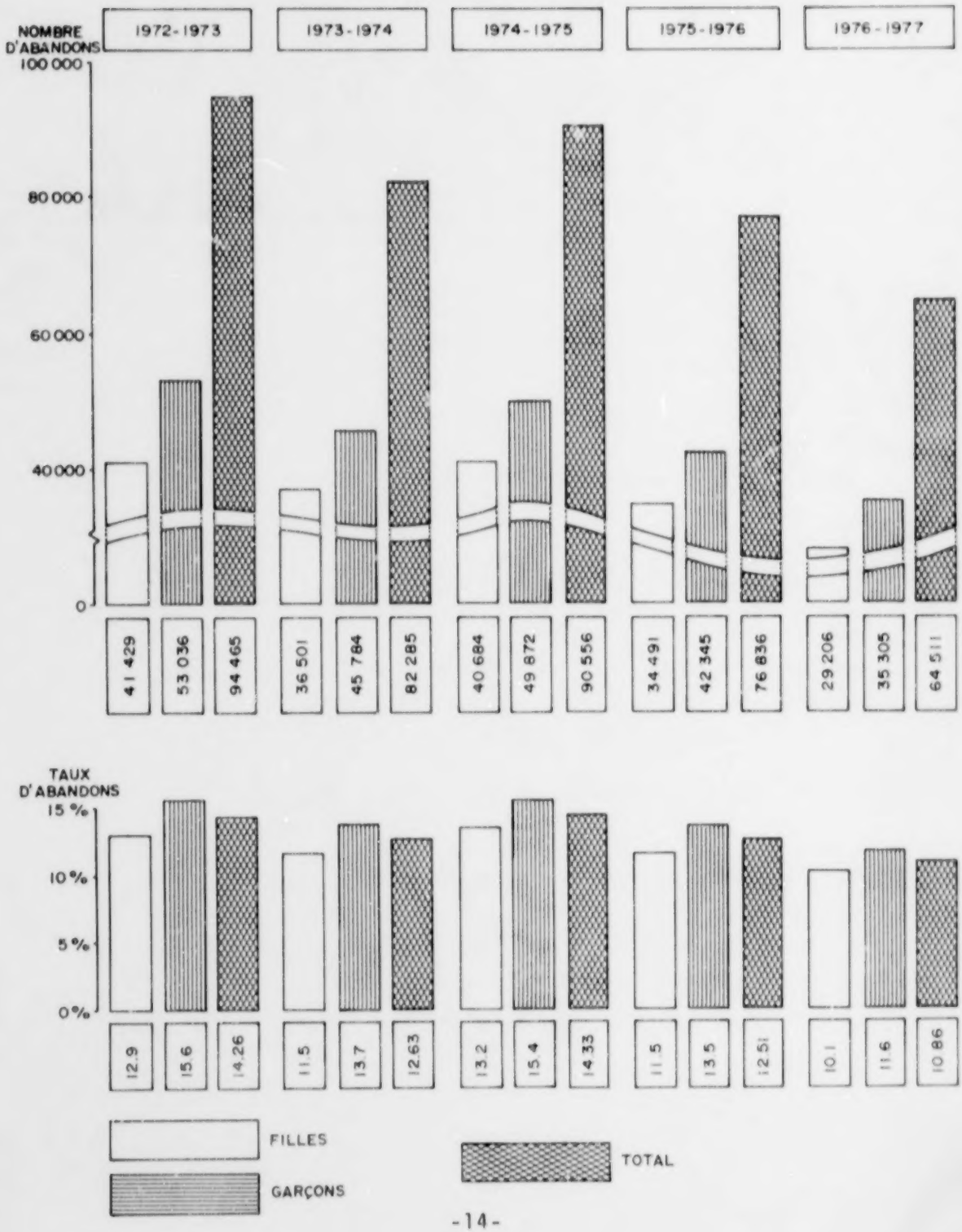

8 NOMBRE ET TAUX D'ABANDONS SELON LE SEXE
(Cf. Graphique I, p. 14 et graphique II, p. 18)

Au point de vue tendances générales, ni le nombre, ni le taux d'abandons chez les garçons ou les filles ne subissent des variations différentes de celles observées pour l'ensemble des abandons scolaires. Cependant, il en est autrement du degré de ces variations.

1) . De 1972-1973 à 1976-1977, le nombre des garçons abandonnant leurs études décroît de 53 036 à 35 303, soit une diminution de 33%. Tandis que chez les filles on observe une diminution légèrement inférieure de 29,5%, le nombre des abandons passant de 41 429 à 29 206.

   * Donc, régression du nombre d'abandons légèrement plus lente chez les filles que chez les garçons.

2) . Pour la même période, les taux baissent du quart, de 15,6% à 11,6% pour les garçons et de 12,9% à 10,1% pour les filles.

   * Donc, même baisse relative du taux pour les deux sexes.

3) . Le plus haut taux chez les garçons se situe en 1972-1973 tandis que pour les filles on le retrouve en 1974-1975. Cependant, chez les garçons comme chez les filles, la différence de taux observée entre 1972-1973 et 1974-1975

est tellement minime qu'on pourrait considérer les taux de ces deux années comme égaux.

* Oscillations identiques des taux entre 1972-1973 et 1975-1976 pour les garçons et pour les filles.

4) . Quant au nombre d'abandons, il varie de la même manière au cours de cette période chez les garçons et chez les filles.

5) . Pour toutes les années considérées, le taux comme le nombre d'abandons sont moindres chez les filles que chez les garçons. Cela ne tient pas à l'inégalité numérique des sexes dans la population totale des inscrits. Par exemple, si en général les filles constituent 48,5% de la population des inscrits, elles devraient en principe avoir le même pourcentage dans l'ensemble des abandons. Or, ce pourcentage n'est en général que de 45% environ.

* Donc, moins d'abandons chez les filles que chez les garçons, à la fois en nombre et en pourcentage.

6) . Si le pourcentage des abandons chez les garçons dépasse de 4,8% leur pourcentage dans la population totale et inversement pour les filles en 1972-1973, cet écart n'est plus que de 3,5% en 1976-1977.

* Donc, taux d'abandons supérieur chez les garçons que chez les filles, mais qui tend lentement à diminuer d'année en année.

Résumé

Abandons des études plus nombreux chez les garçons que chez les filles, mais cette différence s'amenuise lentement.

- baisse du taux et du nombre d'abandons chez les garçons et chez les filles, cette baisse étant plus rapide pour les garçons;
- le taux et le nombre d'abandons scolaires sont toujours un peu plus élevés chez les garçons que chez les filles.

GRAPHIQUE II :
STATISTIQUES SUR LES TAUX D'ABANDONS CHEZ LES GARÇONS ET CHEZ LES FILLES COMPARÉS À LEUR PROPORTION RESPECTIVE DANS LA POPULATION TOTALE

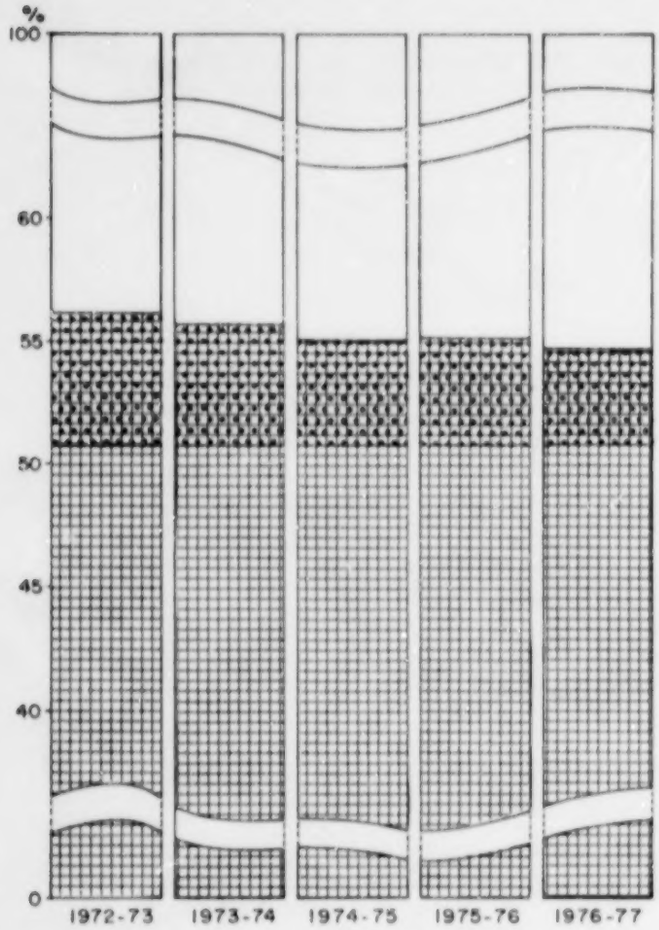

PROPORTION - ABANDONS

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
GARÇONS	56.14	55.64	55.07	55.11	54.73
FILLES	43.86	44.36	44.93	44.89	45.28

PROPORTION - POPULATION TOTALE

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
GARÇONS	51.35	51.39	51.24	51.26	51.27
FILLES	48.65	48.69	48.76	48.74	48.73

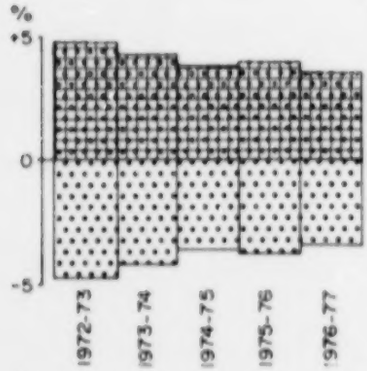

DIFFÉRENCE ENTRE PROPORTION RÉELLE D'ABANDONS ET PROPORTION THÉORIQUE

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
GARÇONS	+4.8	+4.3	+3.8	+3.9	+3.5
FILLES	-4.8	-4.3	-3.8	-3.9	-3.5

FILLES

GARÇONS

ÉCART RÉEL - THÉORIQUE

9 NOMBRE D'ABANDONS SELON L'AGE (Graphiques III p. 21 et IV p. 23)

1) . A mesure que l'on considère des étudiants d'âge de plus en plus élevé, soit de 12 ans et moins jusqu'à 17 ans, on constate presque toujours une progression du nombre des abandons. Néanmoins, comme l'indique le graphique III, ce phénomène s'inverse pour le groupe des 18 ans et plus, l'année 1972-1973 faisant exception.

* Donc, en général, on constate que le nombre des abandons pour un âge donné est d'autant plus élevé que les étudiants sont plus âgés; pour les 18 ans et plus ce phénomène s'inverse: les abandons diminuent.

2) . Le tableau reproduit sous le graphique III nous montre de plus que l'augmentation du nombre des abandons avec l'âge n'est pas uniforme. C'est surtout pour les groupes d'âge de 15 ans et 16 ans que les abandons commencent à devenir importants (en moyenne 5 000 de plus en passant d'un âge à l'autre). On note par contre un palier pour le groupe des 17 ans où les abandons sont pratiquement les mêmes (une différence inférieure à 1000 en 1976-1977) que pour le groupe des 16 ans.

* Donc, en général on constate que le nombre des abandons s'accélère jusqu'à la catégorie des 16 ans pour rester à peu près stationnaire à 17 ans et commencer une régression chez les 18 ans et plus.

3) . D'année en année, on constate que pour les catégories des 12 ans et moins, des 13 ans et des 14 ans le nombre des abandons scolaires est sensiblement le même surtout si on fait exception de l'année 1972-1973. Pour les autres catégories d'âge, leur part dans le total des abandons diminue d'année en année. Par exemple, pour la catégorie des 15 ans on note en 1976-1977, 5 000 abandons de moins qu'en 1974-1975. Pour les mêmes années, cette différence est de 6 000 dans le cas des groupes de 16 ans et 17 ans. Ce que l'on vient de remarquer s'applique également au groupe des 18 ans et plus. Si on compare 1972-1973 à 1976-1977 où cette diminution s'accentue, on passe pour ce groupe à près de 10 000 abandons en moins.

* Donc, en chiffres absolus, contribution régressive, d'année en année, des 16 ans et plus. On peut dire que les diminutions observées pour ces catégories d'âge sont celles-là mêmes qui ont contribué le plus à la baisse du nombre total des abandons de 1972-1973 à 1976-1977.

4) . Si on regroupe les catégories d'âge en 15 ans et moins et 16 ans et plus, quelle que soit l'année considérée, on retrouve toujours, parmi les étudiants qui abandonnent, deux fois plus d'étudiants de 16 ans et plus que d'étudiants âgés de 15 ans et moins.

GRAPHIQUE III NOMBRE D'ABANDONS SELON L'ÂGE, DE 1972-1973 À 1976-1977

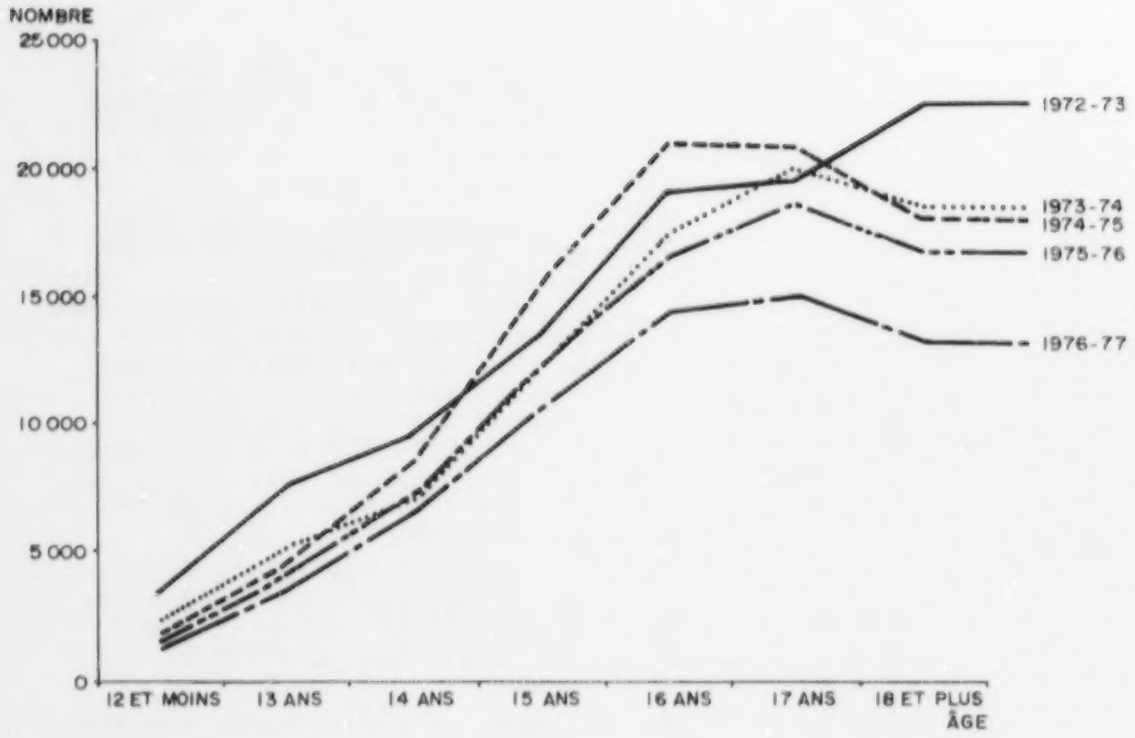

Âge \ Années scolaires	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
12 ANS ET -	3 222	2 147	1 785	1 505	1 324
13 ANS	7 563	4 914	4 778	4 164	3 685
14 ANS	9 462	7 010	8 647	7 072	6 504
15 ANS	13 343	12 032	15 494	12 104	10 519
16 ANS	18 898	17 721	20 835	16 636	14 285
17 ANS	19 642	19 847	20 791	18 676	14 887
18 ANS ET +	22 335	18 614	18 226	16 679	13 307
TOTAL	94 465	82 285	90 556	76 836	64 511

* Donc, de tous les étudiants qui abandonnent, il y a pratiquement toujours deux étudiants âgés de 16 ans ou plus pour un seul étudiant de 15 ans ou moins.

Résumé

En chiffres absolus, le total des abandons décroit constamment en importance pour tous les âges

- le nombre des abandons pour un groupe d'âge donné est toujours supérieur à celui du groupe d'âge précédent, exception faite pour les 18 ans et plus;
- en comparant les groupes d'âge pour une année scolaire donnée, on constate que, quelle que soit l'année, l'augmentation du nombre des abandons (en passant d'un âge au suivant) est forte pour les groupes des 15 ans et 16 ans, moyenne pour les groupes des 13 ans et 14 ans et faible pour le groupe des 17 ans. Cette variation s'inverse pour les 18 ans et plus;
- en comparant les années scolaires, c'est pour les groupes des 15, 16, 17 et 18 ans et plus que la diminution a été la plus marquée;
- d'année en année, parmi les étudiants qui abandonnent leurs études, il y a presque toujours un étudiant sur trois âgé de 15 ans et moins. Cela était surtout vrai en 1972-1973. Cette proportion a cependant diminué en 1976-1977.

GRAPHIQUE IV : NOMBRE DES ABANDONS SCOLAIRES DE QUINZE ANS ET MOINS ET DES SEIZE ANS ET PLUS DE 1972-1973 À 1976-1977

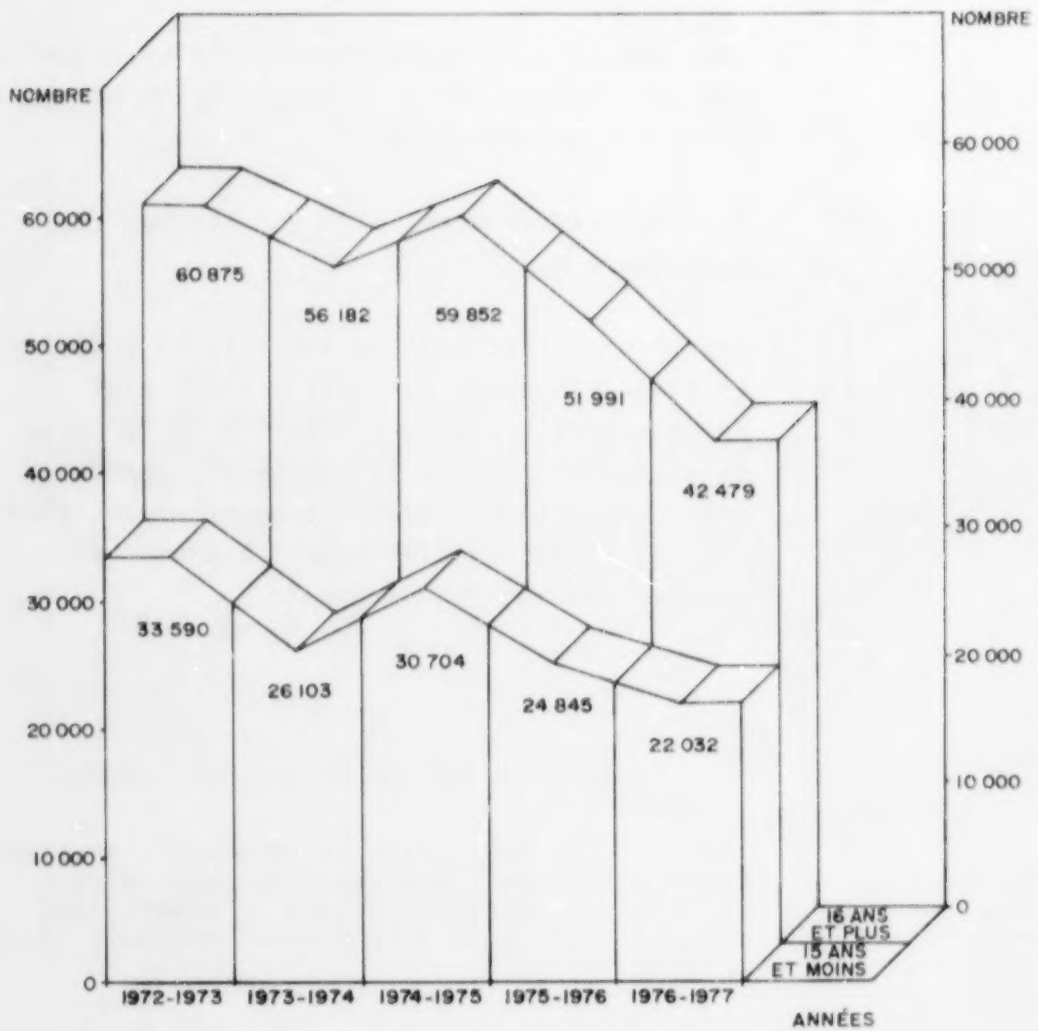

10 TAUX D'ABANDONS SELON L'AGE (Cf. Graphique V p. 25)

1) . Quelle que soit l'année scolaire, la probabilité d'abandonner l'école pour un étudiant de dix-huit ans et plus, encore au niveau secondaire, est de 60% ou plus.

. Chez les 17 ans, cette probabilité se situe aux environs de 30% et a même presque atteint 40% en 1974-1975.

. Pour les autres âges, elle est rarement supérieure à 15%.

. Ces observations sont toujours aussi vraies en 1976-1977 qu'en 1972-1973, sinon plus. En fait il n'y a qu'en 1974-1975 où la hausse générale observée du nombre des abandons s'est répercutée à tous les âges. Mais, même là, les 17 ans et plus furent beaucoup plus touchés que les autres âges.

Résumé

. Donc, plus un étudiant s'éloigne de l'âge modal du secondaire, plus est grande la probabilité de le voir abandonner ses études.

GRAPHIQUE V. TAUX D'ABANDONS SELON L'ÂGE, DE 1972-1973 À 1976-1977

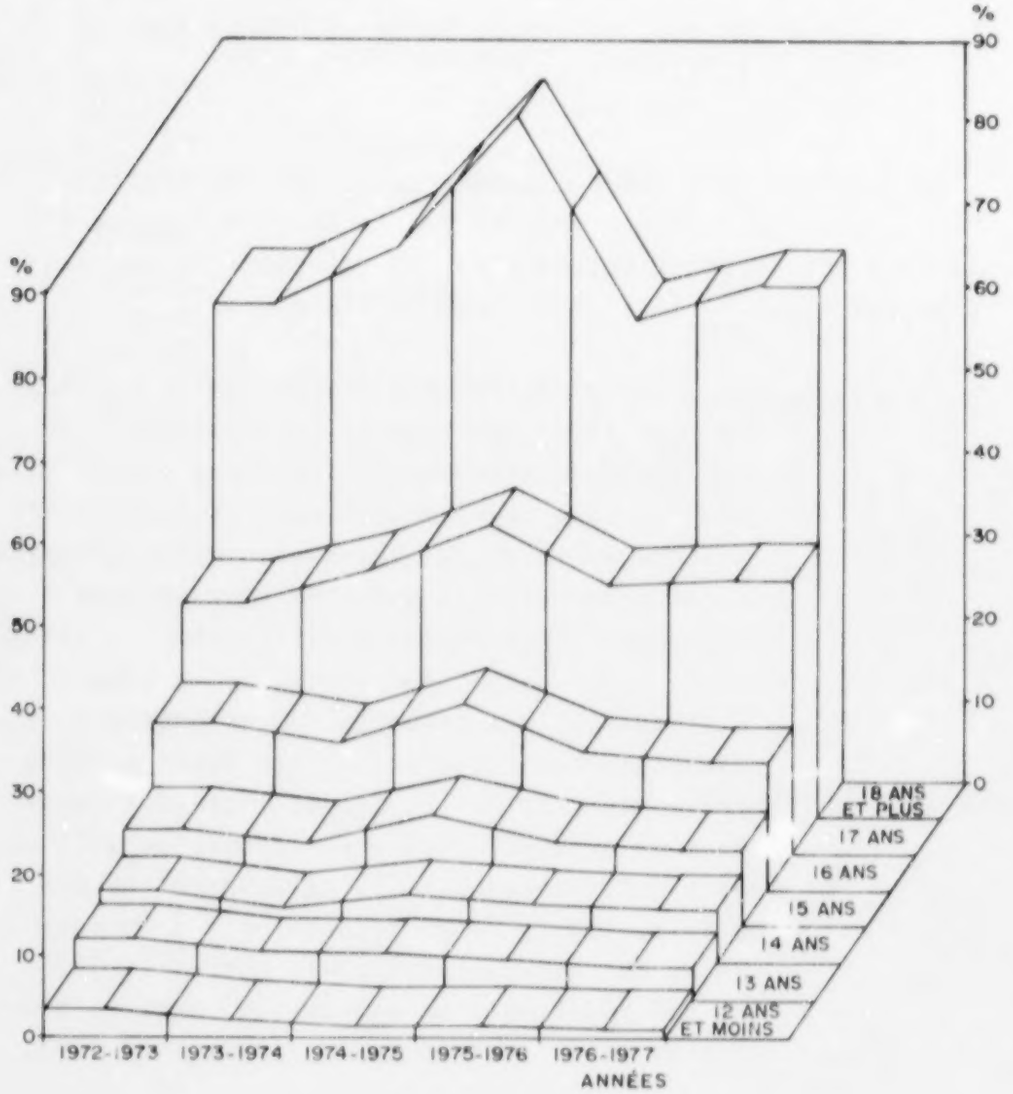

Âge / Années scolaires	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
12 ANS ET -	3.3	2.3	2.0	2.0	1.6
13 ANS	6.4	4.3	4.3	3.8	3.3
14 ANS	7.9	5.6	7.3	6.1	5.6
15 ANS	11.3	9.9	13.4	10.1	8.4
16 ANS	18.5	16.8	21.8	15.7	14.8
17 ANS	28.7	32.8	38.2	30.8	31.3
18 ANS ET +	59.0	66.2	81.7	58.5	62.2

11 PROPORTION DES ETUDIANTS, SELON LE DEGRE, DANS LE TOTAL DES ABANDONS (Graphique IV, p. 28)

Si l'on veut exprimer le nombre des abandons pour une année scolaire donnée, en fonction de l'année d'étude où ces abandons ont eu lieu, on utilisera le pourcentage par degré du total des abandons scolaires.

1) . Deux années deviennent intéressantes à comparer car elles constituent les extrêmes d'un processus de changement à ce niveau. En 1972-1973, chaque degré fournissait en moyenne 20% environ du total des abandons. Cette situation s'est graduellement modifiée pour aboutir à des proportions vraiment différentes en 1976-1977. Pour cette même année, on ne trouve plus que 20% des abandons en secondaire I et II, alors que cette proportion était près de 40% en 1972-1973. Si 20% du total des abandons se trouvent encore en secondaire III, on voit qu'en secondaire IV le pourcentage est près de 25% et qu'en secondaire V on trouve 36,2% des abandons scolaires pour 1976-1977, ce qui représente un pourcentage presque double de celui observé pour l'année 1972-1973.

. la répartition du nombre total des abandons était:

<u>en 1972-1973</u> pour chaque degré
1 sur 5

Résumé

<u>en 1976-1977</u> secondaire I et II
1 sur 5

secondaire III
1 sur 5

secondaire IV et V
3 sur 5

GRAPHIQUE VI : PROPORTION PAR DEGRÉ SCOLAIRE DU TOTAL DES ABANDONS (POURCENTAGE)

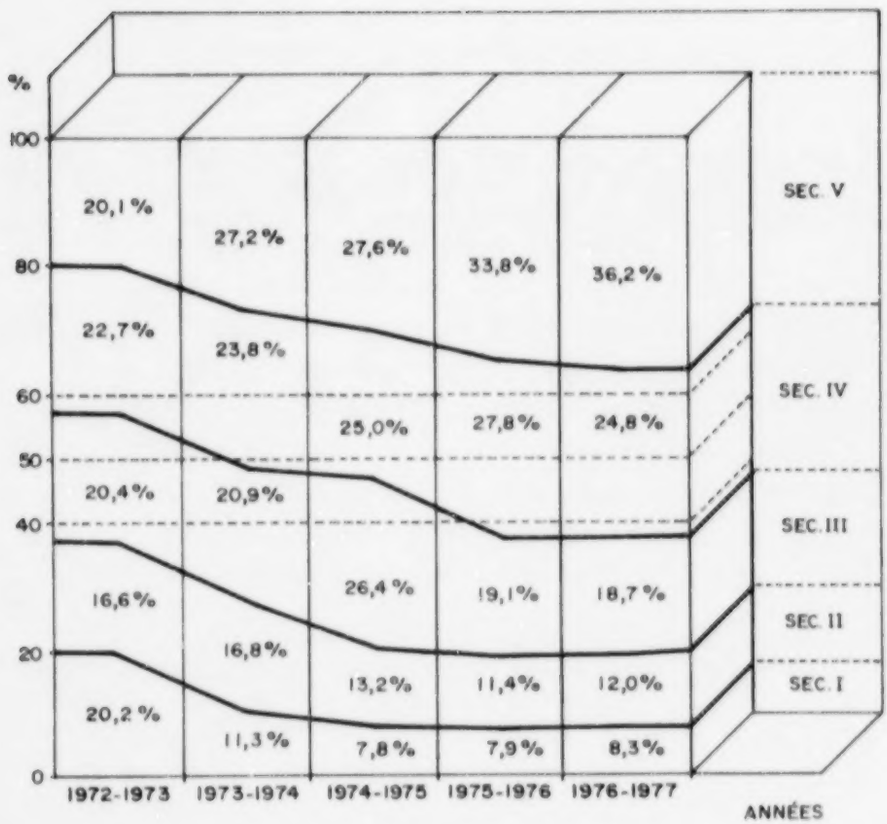

12 TAUX D'ABANDONS SELON LE DEGRE SCOLAIRE
(Graphique VII, p. 32)

1) . En général, quelle que soit l'année considérée, le taux d'abandons est d'autant plus important que le degré d'études est plus élevé. Par exemple, le taux est plus élevé en secondaire III qu'en II, en IV qu'en III, etc... La seule exception à cette règle a lieu en 1972-1973 alors que le taux d'abandons par degré est plus élevé en secondaire I qu'en secondaire II.

* Donc, la probabilité pour un étudiant d'abandonner ses études est d'autant plus grande que cet étudiant se trouve dans un degré d'études plus élevé.

2) . En secondaire V, ce taux varie entre 19% et 23%, ce dernier taux étant atteint en 1974-1975 et 1975-1976. C'est en 1976-1977 que l'on trouve le taux le plus faible, soit 19,1%. De plus, si on compare tous les degrés d'études, c'est en secondaire V que l'on trouve toujours le taux maximum.

* Autrement dit, le taux des abandons est maximum pour toute la période étudiée, si on le compare aux taux des autres degrés scolaires.

3) . Au secondaire IV, le taux d'abandons s'élève à 17,7% en 1974-1975, après avoir été de 16,9% et 16,2% en 1972-1973 et 1973-1974 respectivement. En 1976-1977, il descend aussi bas que 12,7% après avoir été de 14,8% l'année précédente.

* En bref, si au début de la période étudiée, un étudiant de secondaire IV sur six abandonnait ses études, moins de un sur huit le faisait à la fin de la période étudiée.

4) . En 1976-1977, en secondaire III, le taux d'abandons s'abaisse à 10,4% alors qu'il avait déjà atteint, en 1974-1975 et 1972-1973, 15,6% 15,0% respectivement.

* Au secondaire III, le taux d'abandons passe de un sur sept à un sur dix de 1972-1973 à 1976-1977.

5) . Le faible taux d'abandons du secondaire II ne l'a pas toujours été; en effet même s'il n'est plus qu'à 6,8% en 1976-1977, il a déjà été de 11,0% en 1972-1973.

* Même au secondaire II, la probabilité des étudiants d'abandonner s'abaisse. Alors que la proportion d'abandons atteignait presque un sur dix, elle n'est plus que de un sur seize étudiants inscrits.

6) . En secondaire I, le taux aussi élevé que 11,5% en 1972-1973 ne dépasse pas 5% en 1976-1977.

* Donc, si plus d'un étudiant sur dix de secondaire I abandonnait ses études en 1972-1973, il n'y en a qu'un sur vingt-deux qui le fait en 1976-1977.

7) . En moyenne, on peut dire que les étudiants qui abandonnaient en 1972-1973 ou en 1974-1975 laissaient l'école au moins un degré plus tôt que ceux de 1976-1977. En effet, les taux d'abandons les plus forts (en 1972-1973 et 1974-1975) se déplacent en moyenne vers le degré scolaire suivant pour l'égaler ou même le surpasser en 1976-1977. Bien sûr, avec les données statistiques dont nous disposons pour le présent travail, on ne sait pas si les taux d'abandons scolaires en secondaire V qu'on observait avant 1976-1977 se retrouvent dans les premières années du CEGEP.

* Donc, en 1976-1977, en moyenne, on abandonne une année plus tard qu'auparavant.

Résumé

En moyenne l'étudiant qui abandonne en 1976-1977 a une année de scolarité de plus que celui de 1972-1973 ou de 1974-1975.

. Le taux d'abandons d'un degré donné est toujours plus fort que celui du degré précédent.

. Quelle que soit l'année considérée, les taux d'abandons ne sont plus ce qu'ils ont déjà été: ils ont baissé de façon significative. Cette constatation est surtout vraie pour les degrés du premier cycle.

GRAPHIQUE VII : TAUX D'ABANDONS SELON LE DEGRÉ SCOLAIRE DE 1972-1973 À 1976-1977

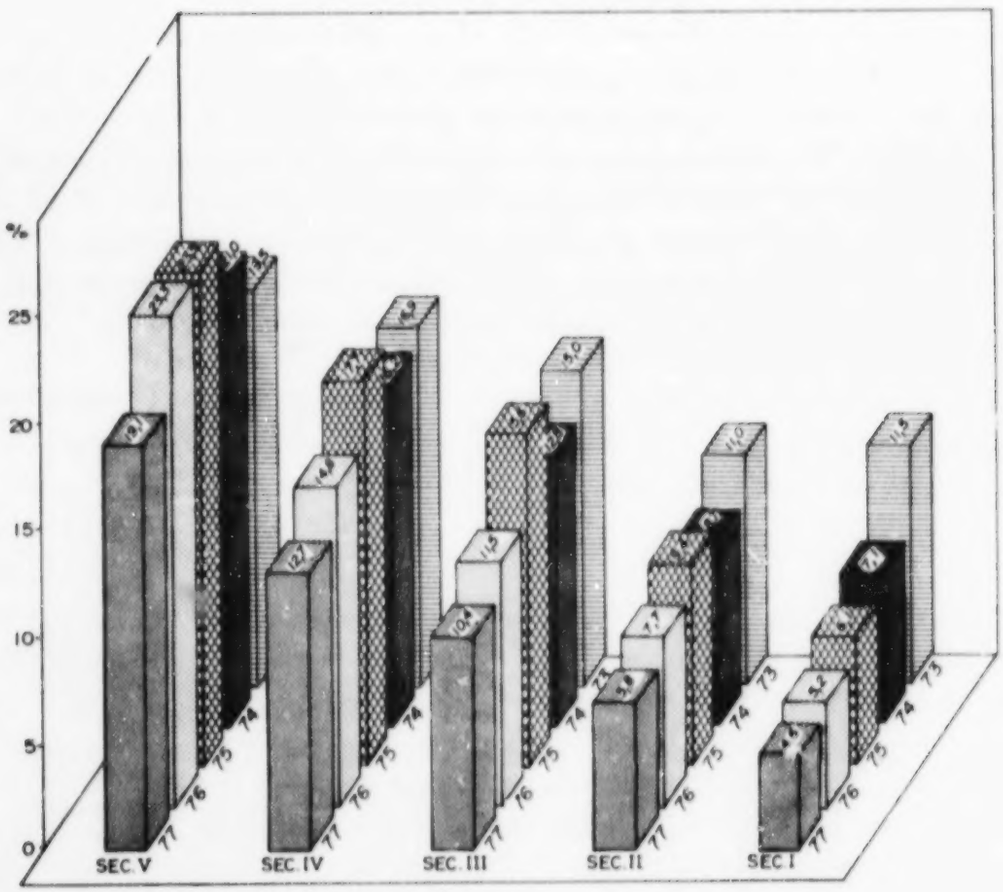

13 NOMBRE TOTAL D'ABANDONS SELON LE DEGRE SCOLAIRE
(Graphiques VIII p. 34 et IX p. 36)

1) . La variation du nombre total d'abandons par degré ne diffère pas tellement de celle du taux d'abandons par degré. En nombres absolus, seuls les abandons qui surviennent en secondaire V n'ont pas diminué de 1972-1973 à 1976-1977. Bien au contraire, ils ont augmenté de 18 947 à 23 329 en ayant passé auparavant par des sommets de 25 019 et de 25 973 en 1974-1975 et 1975-1976 respectivement. On peut dire que la diminution du nombre d'abandons, bien amorcée aux autres degrés, commence à se faire sentir aussi en secondaire V au cours de l'année 1976-1977. En secondaire I et II on observe une baisse depuis les années 1973-1974 tandis qu'en secondaire III le nombre des abandons commence vraiment à diminuer en 1975-1976. Le secondaire IV, et dans une plus faible mesure le secondaire V, indiquent une baisse en 1976-1977.

. La baisse du nombre total des abandons ne s'est amorcée réellement qu'en 1973-1974 au niveau de secondaire I et de secondaire II, la variation étant plus faible pour cette dernière classe. Si d'année en année, on suit le nombre des abandons qui surviennent dans la cohorte du secondaire I de 1973-1974, pour chacun des degrés où elle passe, secondaire II en 1974-1975, secondaire

GRAPHIQUE VIII : NOMBRE TOTAL DES ABANDONS SELON LE DEGRÉ SCOLAIRE DE 1972-1973 À 1976-1977

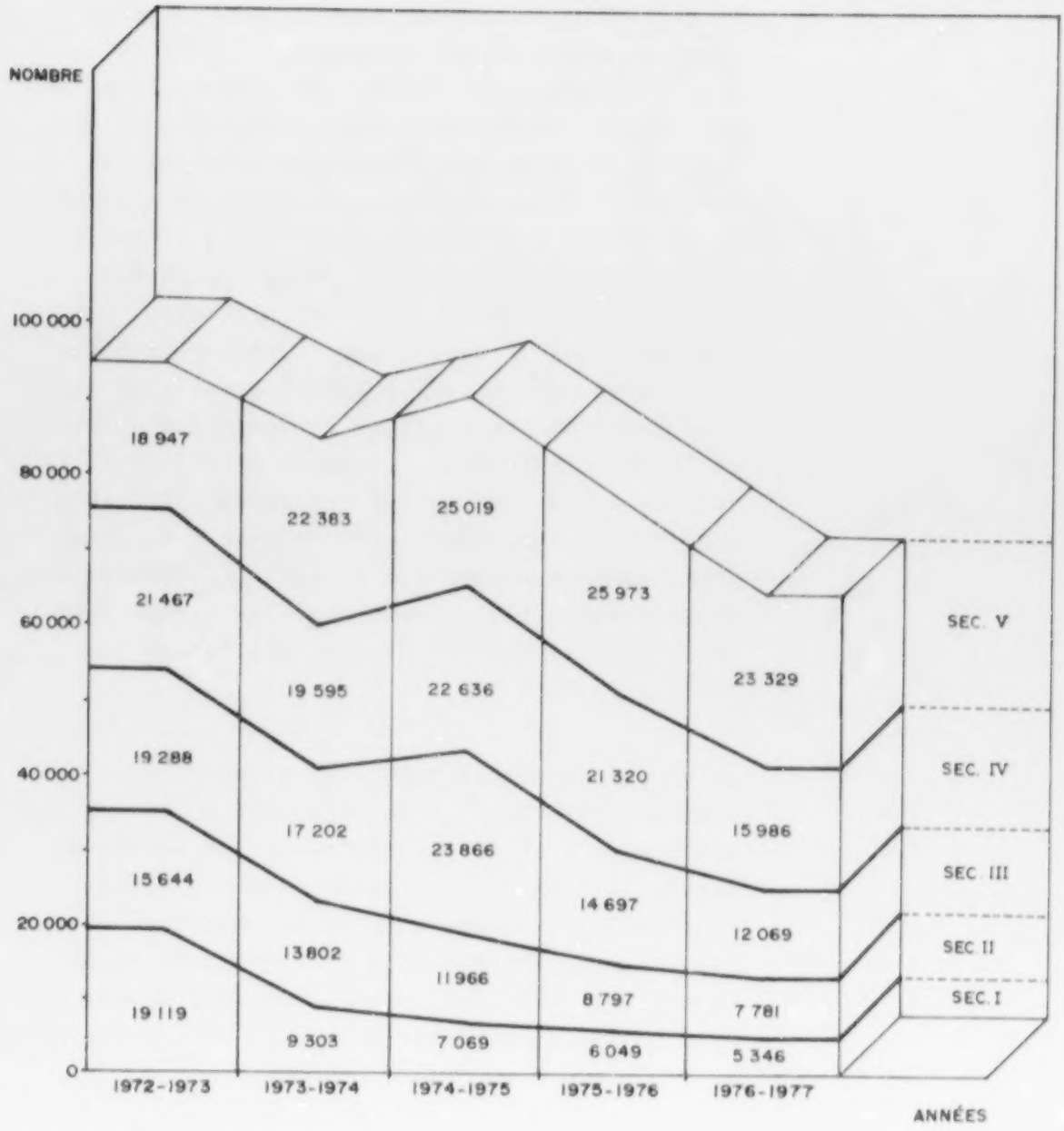

111 en 1975-1976 et secondaire IV en 1976-1977, le nombre total des abandons chute alors considérablement. Les cohortes de secondaire I des années venant après 1973-1974 font encore baisser le nombre total d'abandons par degré mais d'une manière moins brusque.

Résumé

. A mesure que les étudiants inscrits en secondaire I en 1973-1974 avancent de degré, le nombre total des abandons tend à diminuer.

GRAPHIQUE IX: NOMBRE D'ABANDONS SELON LE CYCLE SCOLAIRE AU SECONDAIRE DE 1972-1973 À 1976-1977

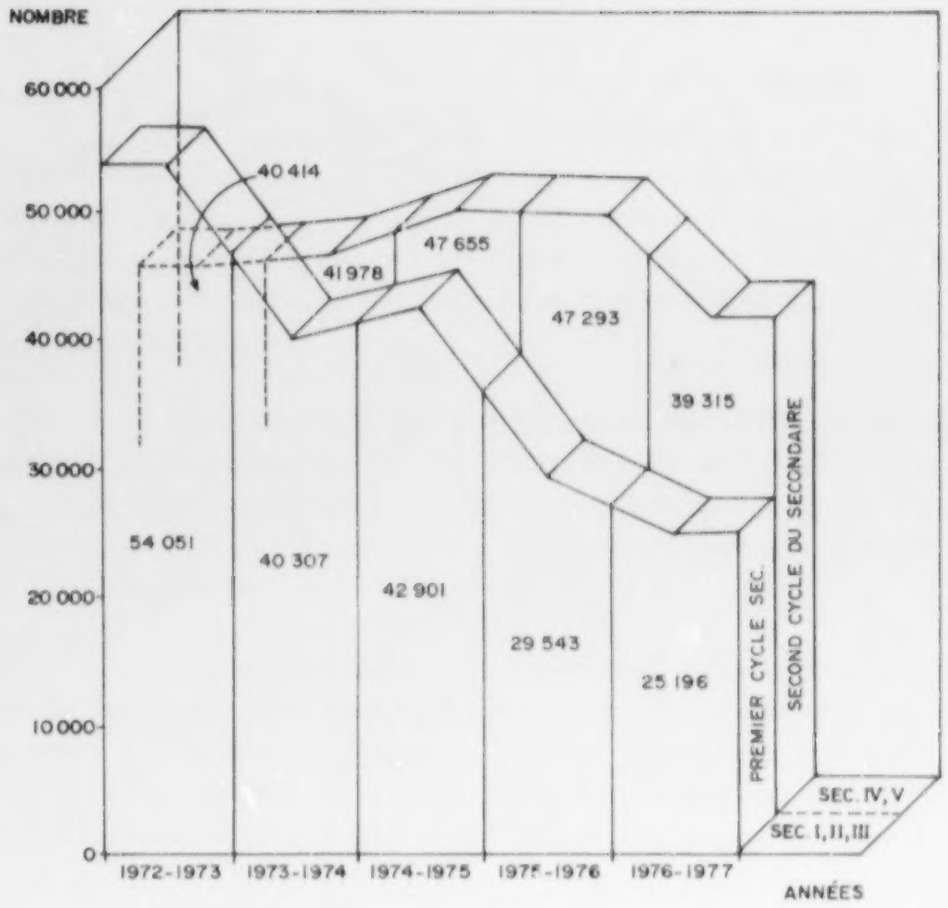

CONCLUSION

N'eût été l'année 1974-1975, où les abandons ont été particulièrement nombreux chez les 17 ans et plus et/ou chez ceux du secteur professionnel, on aurait assisté à une baisse constante du nombre et du taux d'abandons et ce, dans toutes les catégories étudiées.

Ces baisses se sont manifestées dès l'arrivée à l'école secondaire des nouveaux arrivants de 1973-1974. A mesure que les étudiants entrés en secondaire 1 en 1973-1974 progressaient de degré en degré, on voyait le nombre et le taux d'abandons s'abaisser par rapport à celui de l'année précédente.

On peut supposer que les formules d'encadrement des étudiants proposées par le Ministère et développées par les commissions scolaires ont eu des effets marqués sur le problème des abandons scolaires et ont certainement contribué à diminuer les taux d'abandons.

Pour faire suite à la présente étude statistique sur le phénomène des abandons scolaires, on en étendra les analyses à l'année 1977-1978. Ensuite on dépouillera les taux et les nombres d'abandons selon les mêmes variables en considérant les régions administratives scolaires.

S'il se présente de nouveaux développements sur le phénomène de la hausse inattendue des taux d'abandons en 1974-1975, il faudra bien apporter les corrections qui s'imposent.

Enfin, en lisant ce texte sur: "les abandons scolaires dans les commissions scolaires au niveau secondaire de 1974-1975 à 1976-1977", il faudra garder présent à l'esprit que nous n'avons pas tenté de demander aux chiffres plus qu'ils ne pouvaient donner.

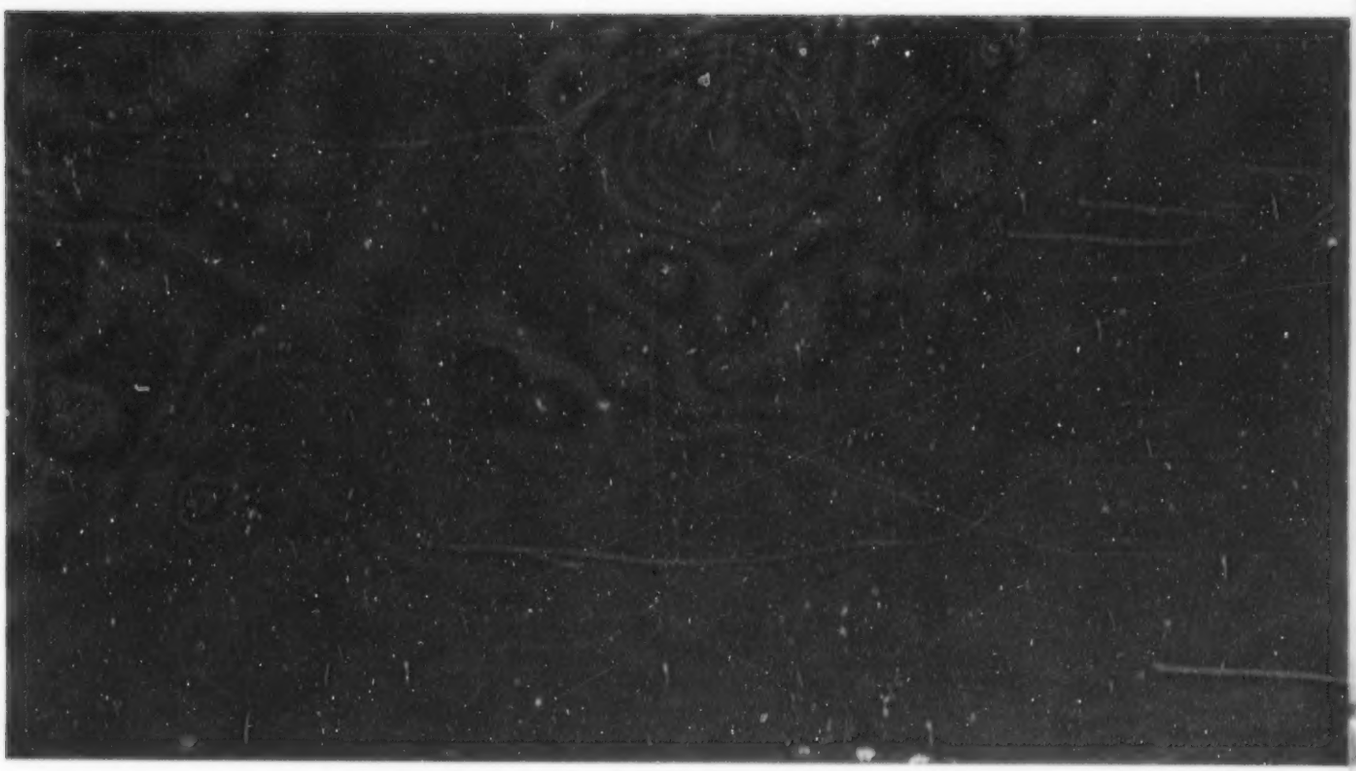

28-1362